# Séance plénière sobriété

MERCREDI 11 JANVIER 2023

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 11/01/2023

Saisine liée : QUELLES POLITIQUES POUR FAVORISER L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ VERS LA SOBRIÉTÉ ?

Formation de travail liée : COMMISSION ENVIRONNEMENT

Revoir l'intégralité des échanges

**Sobriété, un thème d'actualité examiné par le CESE. En effet, au terme de plusieurs mois de travail et de réflexion, après un dispositif de participation citoyenne (consultation et atelier) mené en parallèle et ayant nourri le projet d'avis, le CESE présentera son texte. Le CESE propose une réflexion sur les conditions de la sobriété et de sa prise en compte dans toutes les politiques économiques, sociales, et environnementales.**

**Le rapporteur du texte, Albert Ritzenthaler (Groupe CFDT), présente au nom de la commission Environnement présidée par Sylvain Boucherand (Groupe Environnement et nature) le projet d'avis à l'assemblée et le soumet à son vote lors de la séance plénière du 11 janvier 2023.**

## Vers une société plus sobre.

La sobriété s'impose aujourd'hui à nos modes de vie bousculés par l'urgence climatique et autres crises systémiques: hausse du coût des énergies, limite des ressources, pénurie de certains biens de consommation, tensions sur les activités économiques et sur la biodiversité...

La liste des secteurs concernés semble s'allonger et malgré la volonté affichée par l'ensemble des États et des organisations (à la COP27 en novembre à Charm-el-Cheik et à la COP15 sur la biodiversité en décembre à Montréal), d'œuvrer pour lutter contre ces changements climatiques et préserver les ressources naturelles, les déclarations de principe sur la ne?cessite? absolue d'une transition écologique se heurtent régulièrement a? des choix économiques et sociaux, voire a? des re?sistances incompatibles avec les limites planétaires.

Or, l'urgence climatique et la perte de biodiversité appellent à une transition rapide et forte qui interroge nos sociétés et modes de vies dans toutes leurs composantes ((transports, alimentation, habitat, consommation, accès et accessibilité aux services publics),...) pour aller vers plus de sobriété, vecteur indispensable pour demeurer en dessous des 2°C d'augmentation globale de la température et inverser la courbe d'érosion de la biodiversité.

## Un travail du CESE associant les citoyens

La commission environnement du CESE a engagé en septembre 2022 un projet d'avis, visant à réfléchir aux conditions à mettre en place pour des politiques favorisant l'évolution de la société vers la sobriété. Elle a défini ainsi la sobriété : " ***Ensemble de mesures, d'organisations collectives et de pratiques du quotidien qui e?vitent et re?duisent la demande en e?nergie, mate?riaux, sol et eau tout en assurant le bien-e?tre pour tous dans les limites plane?taires.***"

Un dispositif de participation citoyenne a été mis en place en parallèle des travaux, afin de permettre au CESE de recueillir la perception de toutes et tous de la sobriété, pour en définir des principes d'action et des leviers de développement.

***Consultation citoyenne** : les citoyens ont largement répondu à l'appel du CESE faisant de cette consultation un grand succès de participation :*

***11 559 visites***
***5?166 participants***
***144?103 contributions dont 65?421 contributions ouvertes***

***Atelier de convergence 25 novembre** : ces contributions ont été analysées et restituées dans le cadre d'un atelier citoyen organisé le 25 novembre au CESE. Une quarantaine de citoyennes et de citoyens volontaires ayant contribué à la consultation ont débattu des propositions pour approfondir les contributions et les dilemmes identifiés au cours de la consultation numérique.*

© - copyright CESE - Novembre 2026